

Jeudi 18 novembre 2021 de 17h00 à 19h00



ACTUALITÉS SOCIALES OPUS XIII

Avocats, juristes d'entreprise, directeurs des ressources humaines, magistrats...

Saisissez l'opportunité d'analyser les nouveautés sociales sous l'angle pratique!

Depuis bientôt 15 ans, l'Association des Juristes Namurois épingle les nouveautés législatives ainsi que les interprétations doctrinales et jurisprudentielles en droit du travail et droit de la sécurité sociale.

PROGRAMME

17h00

18h45

	par Jérôme DEUMER et Sarah PIRON, Substituts à l'Auditorat du travail de Liège
17h20	Les actualités législatives par Laura LODI, Responsable du service juridique au Secrétariat social UCM
17h40	Télétravail vs. Travail à domicile par Frédéric ROBERT, Avocat au Barreau de Bruxelles
18h10	Le port du voile sur le lieu de travail Par Pierre Joassart, Avocat au Barreau de Bruxelles
18h30	La liberté d'expression sur les réseaux sociaux Par France Lambinet, Avocat au Barreau de Namur

Questions réponses et échanges entre participants et orateurs

La jurisprudence sociale lue pour vous

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Jeudi 18 novembre 2021 de 17h00 à 19h00

Lieu : en distanciel via la plateforme Teams **Inscription**: obligatoire via le site <u>www.ajn.be</u>

En prévente : 40 € (30 € pour les avocats stagiaires ; 5 € pour les étudiants sur présentation de leur carte d'étudiant) à verser <u>avant</u> la conférence au compte bancaire de l'AJN BE16 6301 8124 6074, avec la mention « 18/11/2021 + nom(s) du/des participant(s) »

*En l'absence de paiement reçu au plus tard la veille de la conférence : supplément de 10 €

IFJ: prise en charge confirmée Agréation OBFG : 2 points IJE: 2 points

Renseignements: ajn@unamur.be